

Intégration des principes de protection de l'enfance dans les établissements de santé pendant la COVID-19 et d'autres IDO

Guide du facilitateur

REMERCIEMENTS

De nombreuses personnes ont consacré leur temps et leur expertise à l'élaboration de ce module d'apprentissage. En tant que co-responsables du Groupe de travail sur l'apprentissage et le développement, Katie Robertson, de Plan International, et Elena Giannini, de l'UNICEF, ont dirigé l'élaboration de ce module en consultation avec les membres du Groupe de travail. Leur leadership a joué un rôle déterminant dans l'avancement des travaux.

Nous remercions tout particulièrement les membres de l'Alliance qui ont soutenu l'élaboration de ce module : Audrey Bollier, Laurent Chapuis, Claire Whiting, Brigid Pfister, Laura Lee, Angelisa Diveny et Michelle Van Akin.

PUBLICATIONS/CITATIONS

©2021 The Alliance for Child Protection in Humanitarian Action

L'Alliance pour la Protection de l'enfance dans l'action humanitaire (l'Alliance) soutient les efforts des acteurs humanitaires pour réaliser des interventions de protection de l'enfance efficaces et de haute qualité dans les situations de crise humanitaire.

Par l'intermédiaire de ses groupes de travail techniques et de ses équipes spéciales, l'Alliance élabore des normes opérationnelles interagences et fournit des conseils techniques pour soutenir le travail de protection de l'enfance dans les situations de crise humanitaire.

Pour plus d'informations sur le travail de l'Alliance et les modalités d'adhésion au réseau, veuillez visiter le site suivant : <https://www.alliancecpha.org> ou contactez-nous directement à cette adresse : info@alliancecpha.org

Ce guide du facilitateur a été rendu possible grâce au soutien généreux du peuple américain par le biais du Bureau d'assistance humanitaire (BHA) de l'Agence américaine pour le développement international (USAID). Son contenu relève de la responsabilité de l'Alliance et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'USAID ou du gouvernement des États-Unis.

Pour les lecteurs qui souhaitent citer ce document, nous suggérons ce qui suit :

L'Alliance pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire (2021). *Intégration des principes de protection de l'enfance dans les établissements de santé pendant la COVID-19 et d'autres IDO : Guide du facilitateur.*

APERÇU DU COURS

But du cours : Présenter les considérations clés pour les partenaires de la santé afin de préserver l'unité familiale et de prévenir la séparation des enfants et des tuteurs dans les établissements de santé pendant la COVID-19 et d'autres épidémies de maladies infectieuses (IDO).

Durée du cours :

- Une séance d'un jour (8,5 heures) pour une formation en présentiel, ou
- 3 séances en direct de 180 minutes chacune pour les formations facilitées à distance.

Objectifs du cours. À la fin de ce cours, les participants seront en mesure de :

- Décrire les risques accrus de protection des enfants pendant la période de COVID-19
- Expliquer les meilleures pratiques d'intégration des principes de protection de l'enfance pendant la COVID-19 et d'autres IDO
- Énumérer les actions clés pour les acteurs de la santé afin d'éviter la séparation des familles et de préserver l'unité familiale
- Se rappeler des processus de référencement sûrs pour les enfants identifiés comme étant à risque

Public cible : Cette formation est conçue pour que les praticiens de la Protection de l'enfance dans l'action humanitaire (CPHA) la dispensent aux partenaires de la santé afin de favoriser une meilleure coordination entre les secteurs dans le contexte de la COVID-19 et d'autres IDO.

Compétences connexes :

Intégration de la CPHA et de la santé :

- Identifie les lignes directrices, les principes et les normes pertinents qui éclairent la collaboration, la programmation et l'évaluation conjointes de la Protection de l'enfance (CP) et de la santé

(Se référer à la [CPHA Competency Framework](#))

Pré-requis : Les participants doivent avoir une bonne connaissance des premiers secours psychologiques aux enfants, de la procédure de référencement pour la protection de l'enfance et des Procédures opérationnelles standardisées (SOP) applicables dans leur contexte.

Exigences relatives au facilitateur :

Ce module doit être dispensé par un ou des facilitateurs ayant une expertise et une expérience en matière de protection de l'enfance et de santé, dans des contextes humanitaires. Il est prévu qu'un facilitateur compétent émanant de chacun des deux secteurs de la protection de l'enfance (PC) et de la santé dispensent le module

ensemble, afin de garantir que les messages clés soient exacts et que les questions des participants soient répondues de manière claire et précise.

Programme : Des exemples de programme pour la présentation des modules en présentiel et à distance sont inclus ci-dessous. Ils peuvent être adaptés en fonction de votre contexte.

Équipement, matériel et préparation nécessaires :

- 4 tableaux de conférence, Feuilles Post-it
- Marqueurs de couleur assortis (suffisants pour que 4 groupes puissent les utiliser simultanément)

En personne :

Temps	Séance
9.00 - 9.30	Mot de bienvenue et présentations
9.30 - 10.15	Risques pour les enfants pendant la COVID-19
10.15 - 11.15	Prévention de la séparation des familles Partie 1 : Quarantaine, Isolement et Traitement
11.15 - 11.30	Pause
11.30 - 12.20	Prévention de la séparation des familles Partie 2 : Préserver l'unité familiale lorsqu'un enfant ou un tuteur est admis dans un établissement (1)
12.20 - 13.15	Déjeuner
13.15 - 14.00	Prévention de la séparation des familles Partie 2 : Préserver l'unité familiale lorsqu'un enfant ou un tuteur est admis dans un établissement (2)
14.00 - 14.45	Prévention de la séparation des familles Partie 3 : SOP et autres actions préparatoires pour la prise en charge et la protection des enfants dans les établissements de santé
14.45 - 15.00	Pause
15.00 - 16.10	Processus de référencement sécurisé

16.10 - 17.05	Remise à niveau sur les premiers secours psychologiques**
17.05 - 17.30	Évaluation et clôture

** Supprimez cette séance si les participants ont déjà suivi une formation complète sur les premiers secours psychologiques.

Facilitée à distance :

	Contenu de la séance
Séance 1	180 minutes • Mot de bienvenue et présentations • Risques pour les enfants pendant la COVID-19 • Prévention de la séparation des familles Partie 1 : Quarantaine, isolement et traitement
Séance 2	180 minutes • Prévention de la séparation des familles Partie 2 : Préserver l'unité familiale lorsqu'un enfant ou un tuteur est admis dans un établissement • Prévention de la séparation des familles Partie 3 : SOP et autres actions préparatoires pour la prise en charge et la protection des enfants dans les établissements de santé
Séance 3	180 minutes 1. Processus de référencement sécurisé 2. Remise à niveau sur les premiers secours psychologiques 3. Évaluation et clôture

Informations complémentaires :

- Le contenu de ce module d'apprentissage est largement basé sur la note d'orientation [Children, Isolation and Quarantine: Preventing Family Separation and Other Child Protection Considerations during the COVID-19 Pandemic](#) de l'Alliance et de l'UNICEF. Il est recommandé que le facilitateur connaisse bien cette note d'orientation. Il serait aussi utile que le facilitateur examine la note d'orientation de l'Alliance sur [Key Considerations: Family Tracing and Reunification \(FTR\) for Unaccompanied and Separated Children \(UASC\) in relation to the COVID-19 pandemic and other potential infectious disease outbreaks](#).
- Taille du groupe recommandée: 12-24 participants en présentiel et conformément aux mesures de santé publique en place, 12-20 pour les séances facilitées à distance.
- Contextualisation du cours :

- Il peut être nécessaire d'adapter certaines activités d'intégration pour qu'elles conviennent au public cible.
- La séance sur le processus de référencement sécurisé doit être revue et adaptée afin de s'assurer que le contenu est parfaitement harmonisé avec le processus de référencement dans votre contexte.

Version facilitée à distance:

Les instructions spécifiques à une plateforme ont été évitées lors de la rédaction de ce cours. Une fois que vous aurez identifié les plateformes en ligne que vous utiliserez, nous vous recommandons de revoir toutes les instructions des exercices pour vous assurer qu'elles sont claires et spécifiques, afin de permettre aux participants de s'engager rapidement et facilement dans les éléments interactifs du cours.

Pour effectuer les exercices de ce cours, vous aurez besoin des plateformes et outils techniques suivants :

- Plateforme de visioconférence avec salle de petits groupes et fonctionnalité de chat
- Tableau blanc interactif en ligne avec des fonctionnalités de Post-it et de dessin
- Un dossier partagé en ligne où les participants peuvent accéder aux principales ressources du cours

La préparation spécifique requise avant chaque séance est détaillée dans les plans de séance ci-dessous, y compris les exemples de mise en page pour les tableaux blancs en ligne.

En fonction de votre programme, vous devriez ajouter une pause de 5 minutes toutes les heures pour les formations facilitées à distance, ainsi que des pauses plus longues au besoin.

Il est indispensable que le facilitateur et le producteur technique préparent le cours ensemble, afin de s'assurer que leurs rôles et responsabilités respectifs sont clairs et convenus.

Notez que le producteur technique n'a pas besoin de qualifications spécifiques. La seule exigence est d'être à l'aise et confiant dans l'utilisation de la plateforme d'appel vidéo choisie et donc être capable de soutenir le facilitateur de manière appropriée.

Aperçu des séances et des objectifs d'apprentissage

Mot de bienvenue et présentations

But de la séance : Présenter aux participants le cours, leurs collègues et l'équipe de facilitation.

À la fin de la séance, les participants seront en mesure de :

- Se rappeler de la structure et des objectifs du cours
- Identifier les facilitateurs et leurs collègues participants
- Utiliser les fonctions clés de la (des) plateforme(s) d'apprentissage à distance (Applicable aux séances à distance uniquement)

Séance 1 : Risques pour les enfants pendant la COVID-19

But de la séance : Présenter aux participants les risques spécifiques de protection de l'enfance associés à la COVID-19 et à d'autres IDO, et les informer de la manière dont les risques pour les enfants augmentent dans ces contextes.

S1. O1 : Décrire les risques accrus pour les enfants pendant la COVID-19 et d'autres IDO.

S1. O2 : Réfléchir aux différentes façons dont les enfants peuvent être affectés par la COVID-19 et d'autres IDO

Séance 2 : Prévention de la séparation des familles Partie 1 : Quarantaine, Isolement et Traitement

But de la séance : Souligner combien il est important de prévenir la séparation des enfants de leurs tuteurs et présenter des actions clés pour éviter la séparation des familles dans les établissements de santé pendant la COVID-19 et d'autres IDO.

S2. O1 : Expliquer l'importance de préserver l'unité familiale et d'éviter la séparation des familles pendant la COVID-19 et d'autres IDO.

S2. O2 : Énumérer les bonnes pratiques de base pour éviter la séparation des familles en cas de quarantaine, d'isolement et de traitement pendant la COVID-19 et d'autres IDO.

Séance 3 : Prévention de la séparation des familles Partie 2 : Préserver l'unité familiale lorsqu'un enfant ou un tuteur est admis dans un établissement

But de la séance : Examiner les bonnes pratiques pour préserver l'unité familiale et donner la priorité à l'intérêt supérieur de l'enfant lors de l'admission des enfants dans les établissements de santé pendant la COVID-19 et d'autres IDO.

S3. O1 : Décrire le caractère essentiel de la prévention de la séparation des familles pour des raisons de quarantaine, d'isolement ou de traitement.

S3. O2 : Dresser la liste des actions clés pour préserver l'unité familiale lorsqu'un enfant doit être placé seul.

S3. O3 : Suggérer des actions clés pour améliorer la pratique actuelle en se basant sur les bonnes pratiques.

Séance 4 : Prévention de la séparation des familles Partie 3 : SOP et autres actions préparatoires pour la prise en charge et la protection des enfants dans les établissements de santé

But de la séance : Envisager des actions préparatoires pour les établissements de santé afin de préserver l'unité familiale en évitant la séparation des familles en raison de l'isolement, de la quarantaine ou de l'admission dans des établissements de traitement pendant la COVID-19 ou d'autres

S4. O1 : Dresser la liste des actions préparatoires clés pour les établissements de santé afin de préserver l'unité familiale et d'éviter la séparation des familles en raison de la quarantaine, de l'isolement et du traitement de la COVID-19 et d'autres IDO.

S4. O2 : Dresser la liste du contenu des SOP pour la prise en charge et la protection des enfants dans chaque installation d'isolement, de quarantaine ou de traitement.

S4. O3 : Se rappeler où trouver des conseils et des orientations techniques sur l'intégration des principes de protection de l'enfance pendant la COVID-19 et d'autres IDO.

Séance 5 : Processus de référencement sécurisé

But de la séance : Examiner comment identifier et référer en toute sécurité les enfants à risque.

S5. O1 : Se rappeler des critères de vulnérabilité pour identifier et référer les enfants à risque

S5. O2 : Se rappeler des processus de référencement sécurisés pour les enfants identifiés comme étant à risque conformément aux critères de vulnérabilité établis.

Séance 6 : Remise à niveau sur les premiers secours psychologiques

But de la séance : Rafraîchir les connaissances des participants sur les premiers secours psychologiques.

S6. O1 : Se rappeler ce que les premiers secours psychologiques comprennent

S6. O2 : Se rappeler des principes d'action des premiers secours psychologiques.

Séance 7 : Évaluation et cloture

But de la séance : Recueillir le feedback des participants, récapituler les points clés de l'apprentissage et clôturer le cours.

S8. O1 : Identifier les enseignements clés du cours.



Mot de bienvenue et Présentations

PLAN DE SÉANCE :

Durée de la séance 	30 minutes (45 minutes pour les séances facilitées à distance)
But & résultats d'apprentissage 	But de la séance : Présenter aux participants le cours, leurs collègues et l'équipe de facilitation. À la fin de la séance, les participants seront en mesure de : • Se rappeler de la structure et des objectifs du cours • Identifier les facilitateurs et leurs collègues participants • Utiliser les fonctions clés de la (des) plateforme(s) d'apprentissage à distance applicable aux séances facilitées à distance uniquement.
Points clés de l'apprentissage 	Non applicable pour cette séance.
Documents connexes et informations complémentaires 	L'environnement d'apprentissage — les comportements que vous pourriez vouloir susciter chez les participants sont les suivants : • Le respect • La ponctualité • La volonté d'écouter • L'ouverture à de nouvelles idées et perspectives • L'aptitude à apprendre • La disponibilité à partager ses expériences

Préparation requise



Pour les séances facilitées à distance :

- La séance de Mot de bienvenue et présentations contient un segment de 15 minutes au cours duquel le facilitateur présente aux participants les principales caractéristiques de la plateforme de vidéoconférence sélectionnée, ainsi que les autres outils en ligne qui seront utilisés pendant le cours. Le producteur technique doit concevoir cette section du cours une fois que toutes les plateformes ont été confirmées.
- Vous aurez besoin d'un tableau blanc en ligne pour la section sur l'environnement d'apprentissage. Aucune préparation ou accès pour les participants n'est nécessaire.

Temps	Notes du facilitateur :	Notes du producteur	Écran/ Ressource
10 min.	Mot de bienvenue Présentez-vous et accueillez les participants au cours. Montrez les diapositives et présentez les objectifs et la structure du cours. Brise-glace Répartissez les participants en groupes de 4 environ et expliquez-leur qu'ils ont 3 minutes pour dresser une liste de 5 choses qu'ils ont en commun. Accordez 3 minutes, puis réunissez les groupes et demandez à chaque groupe de partager 1 ou 2 exemples de ce qu'ils ont en commun.	Commencez l'appel 15 minutes à l'avance et affichez l'activité d'intégration à l'écran. Accueillez les participants par leur nom au fur et à mesure qu'ils se joignent à l'appel. Présentez le producteur et expliquez que celui-ci sera disponible pour répondre à toutes les questions relatives à la technologie. Répartissez les participants de manière aléatoire dans les salles de petits groupes. Ouvrez les salles de petits groupes. Accordez 3 minutes Fermez les salles de petits groupes.	Diapositives 2 et 3 du PowerPoint (PPT)

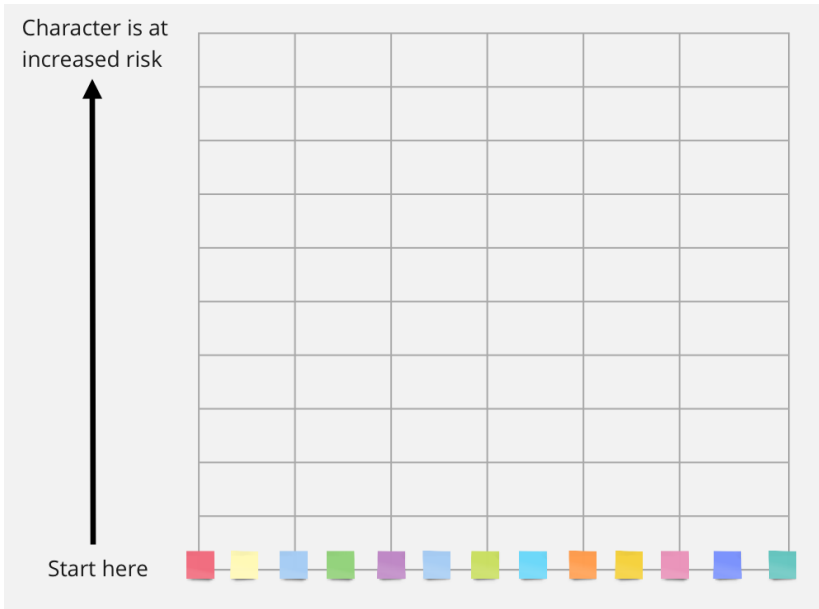
10 min.	Présentations Invitez les co-facilitateurs et les participants à se présenter brièvement au groupe, en indiquant leur nom, leur rôle et leur organisation.		
15 min.	Présentation technique Applicable uniquement aux séances facilitées à distance	REMARQUE : Cette section doit être développée par le producteur technique en fonction des plateformes et des outils que vous utiliserez dans le cours. Le but est de permettre aux participants de se familiariser avec les principales caractéristiques technologiques, afin de leur permettre de s'engager rapidement et facilement dans les activités plus tard dans le cours.	
5 min.	L'environnement d'apprentissage En plénière, demandez : Comment voulons-nous travailler ensemble ? Quelles actions devrions-nous entreprendre afin de tirer le meilleur parti de notre temps ensemble ? Animez la discussion et notez les engagements sur un tableau de conférence. Puis affichez le tableau de conférence sur le mur de la salle de formation.	Utilisez la fonction tableau blanc intégrée ou un autre tableau blanc en ligne. Le producteur doit prendre des notes pendant la discussion.	
5 min.	Synthèse Demandez aux participants s'ils ont des questions, puis concluez la séance.	Pour les séances facilitées à distance, utilisez ce temps pour une pause écran de 5 minutes.	



Risques pour les enfants pendant la COVID-19

PLAN DE SÉANCE :

Durée de la séance 	45 minutes.
But & résultats d'apprentissage 	But de la séance : Présenter aux participants les risques spécifiques de protection de l'enfance associés à la COVID-19 et à d'autres IDO, ainsi que la manière dont les risques de protection de l'enfance augmentent dans ces contextes. À la fin de la séance, les participants seront en mesure de : • Décrire les risques accrus pour les enfants pendant la COVID-19 et d'autres IDO. • Réfléchir aux différentes façons dont les enfants peuvent être affectés par la COVID-19 et d'autres IDO
Points clés de l'apprentissage 	• Les risques primaires pour les enfants associés à la COVID-19 et à d'autres IDO comprennent : la maladie, le décès, la mort d'un tuteur, la détention et/ou la séparation des tuteurs en raison d'une quarantaine ou d'un isolement, la séparation des tuteurs, la stigmatisation associée à l'IDO, le manque de supervision, la détresse psychosociale, devenir orphelin. • Les risques primaires résultant des mesures de santé publique imposées pour contrôler la transmission de la COVID-19 et d'autres IDO peut inclure : la vulnérabilité accrue à la violence basée sur le genre, y compris le mariage des enfants ; la violence et les abus à la maison et dans d'autres environnements, l'exploitation et la négligence ; l'accès réduit/inexistant à l'éducation, l'intimidation en ligne, le harcèlement et d'autres formes d'abus et d'exploitation en ligne ; le travail des enfants ; l'insécurité économique ; l'accès

	réduit aux services de soutien et l'accroissement des obstacles au signalement des problèmes et des abus.
Préparation requise 	Pour les séances en présentiel : • Imprimez une copie du document d'activité « Risques pour les enfants » pour 3-4 participants et découpez les cartes de facteurs de la page 2. • Découpez les cartes de personnages et préparez un espace ouvert pour une marche rapide Pour les séances facilitées à distance : • Créez un dossier partagé avec le modèle d'activité, qui sera enregistré une fois pour chaque groupe de 3-4 participants. • Préparez un tableau blanc virtuel pour une « Marche rapide » (voir un exemple de mise en page ci-dessous).
Documents connexes et informations complémentaires 	Exemple de mise en page d'un tableau blanc virtuel de la Marche rapide:  Voir les deux pages suivantes pour les cartes d'activités de la Marche rapide et les feuilles d'activités « Risques pour les enfants ».

Activité : Cartes de personnages de la Marche rapide

Imprimez une copie, découpez les cartes de personnages et préparez la salle pour la marche rapide.

Vous êtes une jeune fille de 15 ans et vous avez été séparée de sa famille pendant 3 mois au début de la pandémie, après avoir déménagé en ville pour trouver du travail. Pour gagner de quoi manger, vous vendez des articles dans la rue. Vous n'êtes en contact avec aucun acteur de la CP.	Vous êtes un garçon de 13 ans et vous êtes arrivé récemment dans un nouveau pays après avoir fui le conflit dans votre pays d'origine. Vous n'avez pas encore pu accéder aux services d'aide, y compris à la procédure de demande d'asile.
Vous êtes une jeune fille de 12 ans. Vous avez un tuteur qui travaille avec une charge horaire réduite en raison de la pandémie. Le revenu de votre ménage est donc réduit.	Vous êtes une jeune fille de 11 ans ayant une condition médicale préexistante qui vous rend plus vulnérable à la COVID-19. Vos tuteurs s'occupent de vous à la maison et vous protègent des personnes extérieures à la famille.
Vous êtes un garçon de 10 ans qui a 3 frères et sœurs et 2 tuteurs employés. Vos deux tuteurs sont en mesure de continuer à travailler tout au long de la pandémie. L'un de vos tuteurs effectue régulièrement des déplacements essentiels dans et hors de la région pour son travail.	Vous êtes un garçon de 9 ans qui a un frère ou une sœur. Vous fréquentez l'école en ligne depuis 6 mois. Votre père est dans l'incapacité de travailler à cause de la pandémie et il reste à la maison avec vous la plupart du temps. Il s'est montré violent envers votre mère par le passé.
Vous êtes un garçon de 14 ans ayant un tuteur âgé qui est très vulnérable à la COVID-19. Habituellement, un voisin aide à faire les tâches ménagères et les courses. Votre tuteur ne quitte jamais la maison, sauf en cas de nécessité absolue.	Vous êtes une jeune fille de 10 ans qui vit dans une famille d'accueil. Vos parents vivent dans un autre district. Vous parlez régulièrement avec vos parents par téléphone et vous avez des visites en personne toutes les deux semaines.
Vous êtes une jeune fille de 14 ans qui travaille à temps partiel comme femme de ménage. Vos parents sont décédés et votre oncle vous a trouvé ce poste. Vos employeurs vous traitent parfois durement. Vous êtes inscrite à des cours d'apprentissage accéléré le soir.	Vous êtes un garçon de 15 ans. Vous vivez avec vos tuteurs, vos 3 frères et sœurs et plusieurs cousins. Vous allez généralement à l'école et travaillez également dans une usine locale pendant quelques heures l'après-midi, où ils vous battent parfois si vous n'êtes pas assez rapide. L'école et l'usine sont actuellement fermées à cause de la Covid-19.

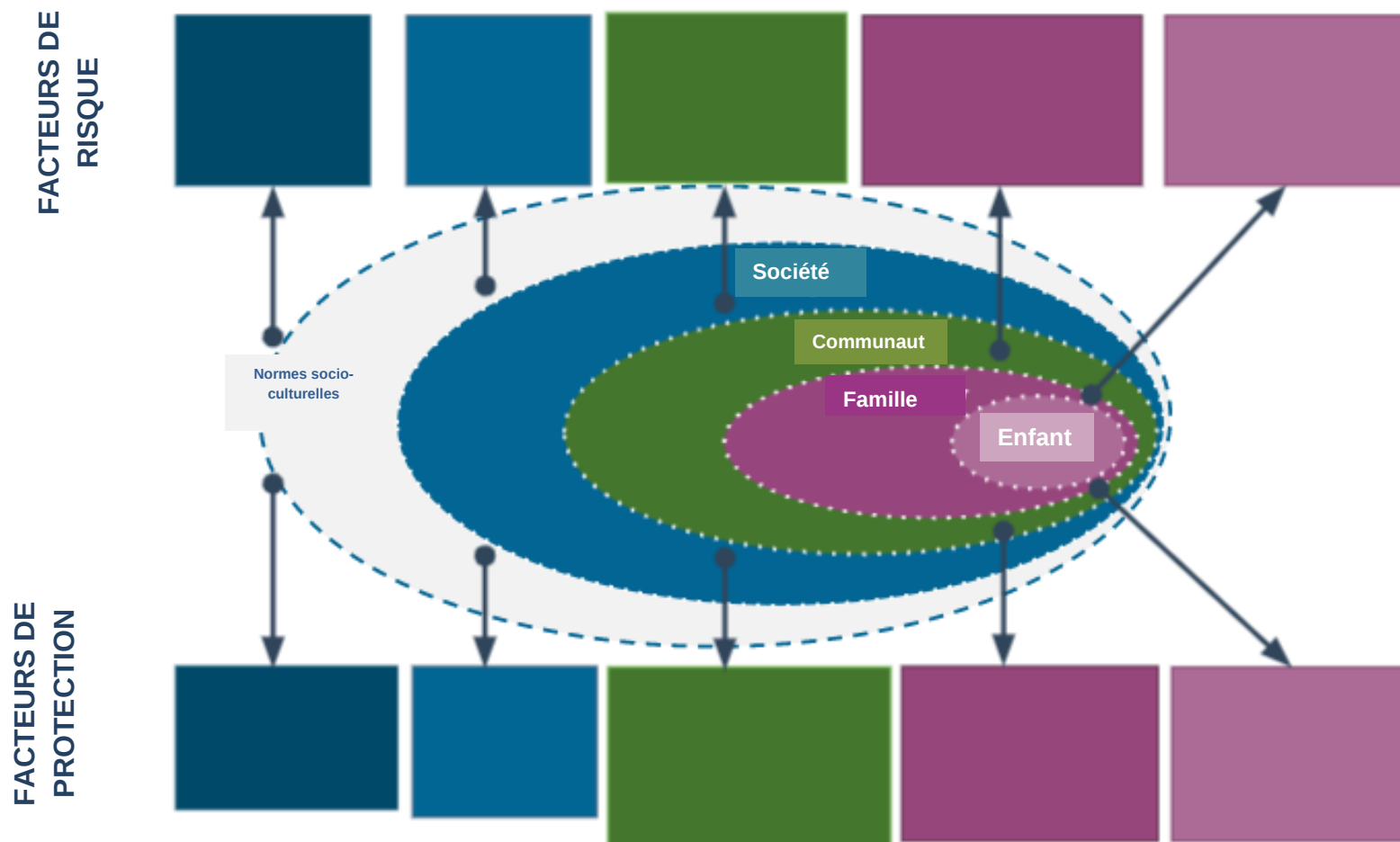
Activité : Cartes de personnages de la Marche rapide

Imprimez une copie, découpez les cartes de personnages et préparez la salle pour la marche rapide.

Vous êtes un garçon de 5 ans. Vous avez deux frères et sœurs plus jeunes. Vous vivez dans un camp de réfugiés. Votre mère vend des articles sur le marché du district voisin et votre père fait du travail au noir quand il est disponible.	Vous êtes une fillette de huit ans victime de violences sexuelles. L'auteur des faits était un membre de la famille. Vous êtes soutenue par un gestionnaire de cas de protection de l'enfance. Une routine régulière, y compris aller à l'école, est importante pour vous.
Vous êtes un garçon de 16 ans qui a cinq frères et sœurs plus jeunes. Vous êtes inscrit à l'école secondaire. Votre père voyage pour son travail. Votre mère s'occupe de vos frères et sœurs, mais elle est parfois débordée et a souvent besoin de votre aide.	Vous êtes un garçon de sept ans souffrant d'un handicap physique. Vous êtes dépendant des tuteurs pour tous vos soins physiques. Vous êtes scolarisé dans une école de jour, ce qui permet à vos parents de travailler et leur offre également un répit.
Vous êtes une jeune fille de 12 ans vivant avec vos grands-parents âgés et vos 2 frères et sœurs. Votre mère est décédée. Votre père travaille à l'étranger comme ouvrier. Il envoie de l'argent chaque mois pour acheter de la nourriture et d'autres articles essentiels.	Vous êtes une jeune fille de 15 ans qui se livre au commerce du sexe (sexe transactionnel) pour répondre à vos besoins de base : nourriture et vêtements pour vous-même et vos jeunes frères et sœurs. Vous vous rendez chaque semaine dans un centre d'accueil où des soins de santé sont disponibles gratuitement, y compris la contraception. Vous suivez également un cours du soir au centre d'accueil pour acquérir les compétences nécessaires à la création d'une micro-entreprise.

Activité : Risques pour les enfants

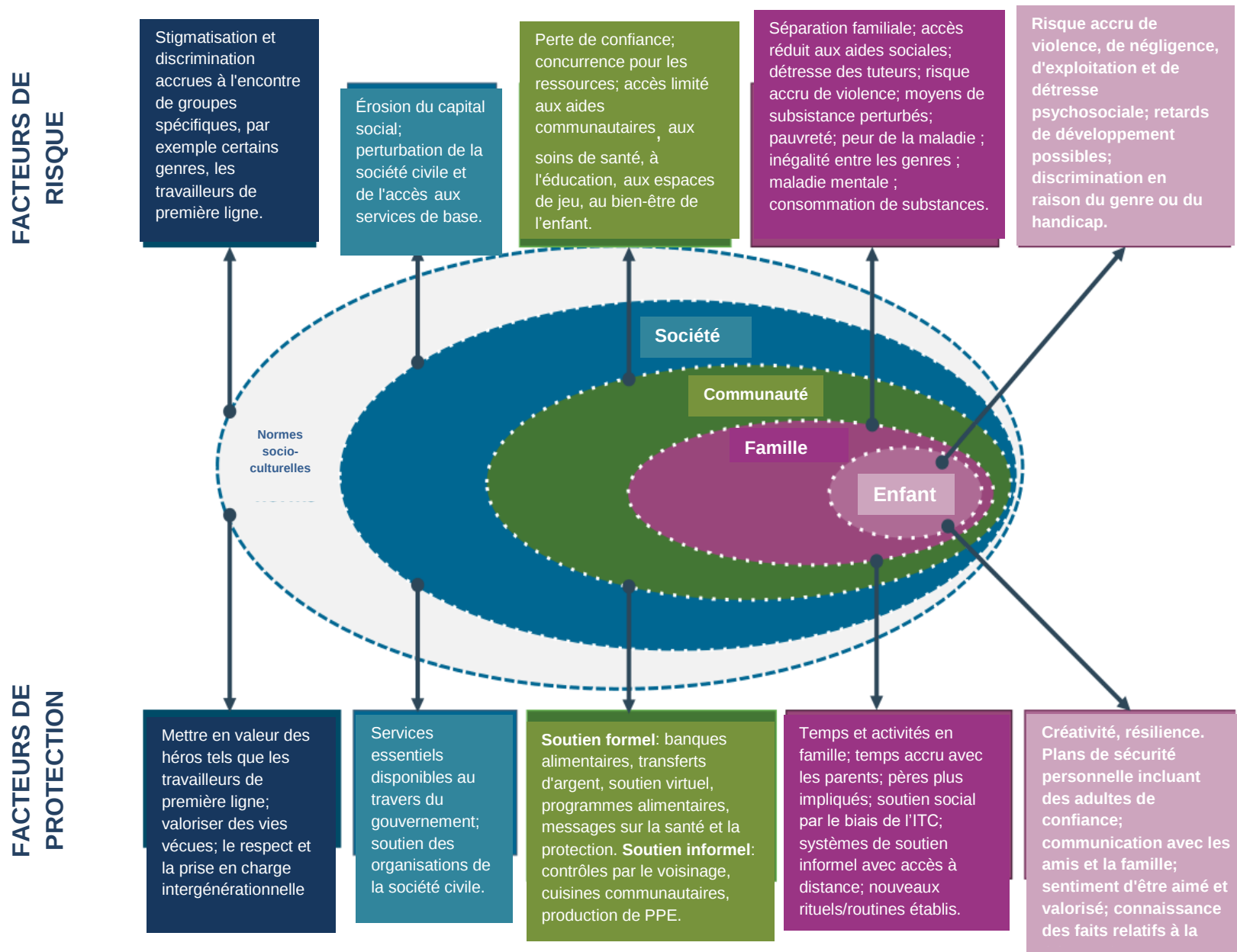
Imprimez une copie du document d'activité « Risques pour les enfants » pour 3-4 participants, et découpez les cartes de facteurs de la page 2.



Activité : Risques pour les enfants

Soutien officiel : banques alimentaires, transferts d'argent, soutien virtuel, programmes alimentaires, messages de santé et de protection. Soutien informel : contrôles de voisinage, cuisines communautaires, production de PPE.	Érosion du capital social ; perturbation de la société civile et de l'accès aux services de base.	Créativité, résilience. Plans de sécurité personnelle, y compris la sécurité des adultes ; la communication avec les amis et la famille ; le sentiment d'être aimé et valorisé ; la connaissance des faits de la COVID-19.	Stigmatisation et discrimination accrues à l'égard de groupes spécifiques, par exemple certains genres, les travailleurs de première ligne.	Risque accru de violence, de négligence, d'exploitation et de détresse psychosociale ; retards de développement possibles ; discrimination en raison du genre/des handicaps.
Séparation familiale ; accès réduit aux aides sociales ; détresse des tuteurs ; risque accru de violence ; moyens de subsistance perturbés ; pauvreté ; peur de la maladie ; inégalité des genres ; maladie mentale ; toxicomanie.	Rupture de la confiance ; concurrence pour les ressources ; accès limité aux aides communautaires, aux soins de santé, à l'éducation, aux espaces de jeu, à la protection de l'enfance.	Temps et activités en famille ; augmentation du temps passé avec les parents ; pères plus impliqués ; soutien social par le biais de l'ITC ; systèmes de soutien à l'information avec accès à distance ; nouveaux rituels/routines établis.	Services essentiels disponibles auprès du gouvernement ; soutien des organisations de la société civile.	Mise en avant de héros tels que les travailleurs de première ligne ; valorisation des vies vécues ; respect et prise en charge intergénérationnels.

Activité : Risques pour les enfants



Temps	Notes du facilitateur	Notes du producteur	Écran/ Ressource
15 min.	Introduction Présentez le but et les objectifs de la séance Facteurs de risque et de protection Présentez le modèle socio-écologique, en expliquant brièvement son objectif et ses niveaux. Expliquez que les participants vont maintenant travailler en petits groupes pour réfléchir aux facteurs de risque et aux facteurs de protection qui peuvent exister à chaque niveau du modèle socio-écologique pendant la COVID-19 ou d'autres IDO. Organisez les participants en groupes et fournissez à chaque groupe un modèle socio-écologique vide et un jeu de cartes de facteurs de risque et de protection. Circulez entre les groupes pour les aider si nécessaire. Montrez le diagramme complété sur la diapositive et répondez aux questions des groupes concernant les cartes de facteurs de risque et de facteurs de protection qu'ils ont placées différemment.	Préparez des salles de petits groupes de 3-4 participants. Copiez et collez le lien vers le dossier partagé avec la version document PowerPoint de l'exercice.	Diapositive 4 du PPT
10 min.	Marche rapide Mélangez les cartes de personnage (voir les informations complémentaires ci-dessous) et remettez-en une à chaque participant. Demandez-leur de lire la carte, mais de ne	Version à distance - envoyez un e-mail ou utilisez la fonction chat pour envoyer à chaque participant le texte d'une carte de personnage	

	pas encore partager les détails de leur personnage. Dites : « Nous allons réfléchir à la manière dont la pandémie peut affecter les enfants différemment, en fonction de leurs caractéristiques et de leur situation. » Demandez aux participants de s'aligner côte à côte dans un espace ouvert ou dans la salle de formation (déplacez les chaises). Expliquez que vous allez lire à haute voix un certain nombre énoncés concernant les risques pendant la pandémie. Les participants doivent réfléchir à l'impact de ces risques sur leur personnage, puis : • Ne pas bouger si leur personnage ne serait pas particulièrement affecté. • Faire un pas en avant si leur personnage encourt un risque accru. • Faire deux pas en avant si le risque est beaucoup plus élevé pour leur personnage. Si quelqu'un fait un mouvement particulièrement important, invitez-le à dire pourquoi et à décrire l'impact auquel il pense que son personnage sera confronté. Lisez les énoncés : • Les écoles sont fermées et des séances d'apprentissage à	(assurez-vous qu'ils ne reçoivent que leur propre personnage et qu'ils ne voient pas les autres). Demandez à chaque participant d'écrire son propre nom sur une note sur le tableau blanc. C'est leur marqueur, et ils doivent le déplacer vers l'avant ou l'arrière sur la grille en réponse à chaque question.	
--	---	--	--

	distance ont été mises en place. • Votre voisin — un adulte de confiance — a cessé de vous rendre visite en raison du risque de propagation de l'infection. • Les restrictions de mouvement empêchent tout déplacement non essentiel entre les districts. • La communauté craint de plus en plus la propagation du virus, notamment par ceux qui se rendent dans d'autres régions. • Le personnel de protection de l'enfance n'est pas considéré comme des travailleurs essentiels et ils ne peuvent donc pas effectuer de visites ou de réunions en personne. • La perte d'opportunités économiques provoque du stress et des mécanismes d'adaptation négatifs chez certains parents. • Au niveau national, les ressources sont limitées et le gouvernement donne la priorité aux soins de santé et à l'économie. Les écoles et tous les services non essentiels restent fermés mais les entreprises réouvrent.		
15 min.	Débriefing Avant de terminer l'exercice, invitez chaque participant à lire sa carte de personnage, tout en restant debout		

	dans sa position finale. Commencez par l'avant de la salle/de l'espace et travaillez en sens inverse. Invitez les participants à retourner à leur place. Faites un compte rendu de l'exercice afin d'identifier les risques spécifiques auxquels les enfants sont confrontés et la manière dont ces risques ont été affectés par l'IDO. En plénière, demandez : • Quels facteurs de risque et/ou de protection spécifiques votre personnage a-t-il dû affronter ? • À quel(s) niveau(x) du modèle socio-écologique ces facteurs sont-ils apparus ? • Quel a été l'impact de la pandémie sur votre personnage ? • Qu'a-t-il ressenti en subissant des impacts négatifs ? • Selon vous, comment votre personnage se porterait-il sans la pandémie ?		
5 min.	Synthèse et clôture Récapitulez les points clés de l'apprentissage et faites le lien avec la prochaine séance.		

Quarantaine, isolement et traitement

PLAN DE SÉANCE :

Durée de la séance 	60 minutes.
But & résultats d'apprentissage 	But de la séance : Souligner combien il est important prévenir la séparation des enfants de leurs tuteurs et présenter des actions clés pour éviter la séparation des familles dans les établissements de santé pendant la COVID-19 et d'autres IDO. À la fin de la séance, les participants seront en mesure de : • Expliquer l'importance de préserver l'unité familiale et d'éviter la séparation des familles pendant la COVID-19 et d'autres IDO • Énumérer les bonnes pratiques de base pour éviter la séparation des familles en raison de quarantaine, d'isolement et de traitement pendant la COVID-19 et d'autres IDO
Points clés de l'apprentissage 	Impact potentiel des politiques de quarantaine, d'isolement et de traitement sur les enfants et les familles — séparation familiale • La quarantaine et l'isolement sont des mesures qui restreignent les mouvements des personnes afin de ralentir la transmission d'une maladie contagieuse. La quarantaine consiste à séparer les personnes qui ne sont pas malades mais qui peuvent avoir été exposées à une maladie infectieuse. L'objectif est de faire le suivi de leurs symptômes et de favoriser la détection précoce des cas. L'isolement est la séparation des personnes malades ou infectées des autres pour éviter la propagation de la maladie. • Il existe quatre types différents de quarantaine/isolement : – La quarantaine ou l'isolement à domicile, où la personne reste chez elle et

	n'interagit pas avec les autres membres du ménage qui ne sont pas en quarantaine ou en isolement ; – La quarantaine ou l'isolement en établissement, où la personne reste à l'extérieur de son domicile dans un établissement spécialisé. Ces établissements sont généralement gérés par les autorités sanitaires ou les organismes gouvernementaux. Les familles ou les membres d'un groupe peuvent être mis en quarantaine ou isolés ensemble. – La quarantaine et les restrictions de mouvement au niveau communautaire, où les mouvements des personnes au sein d'une communauté, d'une ville ou d'une autre unité administrative sont restreints. – La quarantaine au niveau d'une zone ou d'une région, où les déplacements entre les zones (villes, états ou pays) sont interdits, parfois sans préavis. • Les mesures d'isolement, de quarantaine et de traitement appliquées aux enfants ou à leurs tuteurs peuvent entraîner une séparation familiale. Par exemple, lorsqu'un enfant ou un tuteur est placé dans un établissement tandis que l'autre reste à la maison, les restrictions de voyage (transfrontalières, à l'intérieur d'un pays) peuvent empêcher la réunification de l'enfant avec le tuteur. • La séparation liée aux mesures d'isolement, de quarantaine ou de traitement appliquées aux enfants et/ou aux tuteurs peut entraîner des risques accrus pour la protection de l'enfant, notamment la violence, l'exploitation sexuelle ou autre, les abus et la négligence. Cela peut être le cas lorsqu'un enfant est laissé seul à la maison ou est placé sans tuteur dans un établissement d'isolement, de quarantaine ou de traitement. • Il existe un risque de séparation familiale prolongée ou permanente si un enfant est
--	---

déplacé d'un établissement à un autre sans documentation ou communication adéquate.

- Ces risques sont exacerbés lorsque l'enfant est **jeune** ou a des **besoins particuliers**.

Recommandations générales pour éviter la séparation des familles :

- **Envisager systématiquement l'isolement et la quarantaine à domicile en premier lieu** pour les enfants et les tuteurs comme alternative aux établissements, en particulier pour les cas de COVID légère à modérée.
- Une décision de mettre en quarantaine ou d'isoler un enfant ou un tuteur doit être prise en tenant compte de **l'intérêt supérieur de l'enfant**. Cette décision doit se baser sur un certain nombre de facteurs, notamment des facteurs médicaux, familiaux et psychosociaux, comme la présence de personnes vulnérables dans le ménage, et les conditions générales au domicile.
- Lors de la détermination de l'intérêt supérieur de l'enfant, il convient de tenir compte de **l'opinion de l'enfant**, en fonction de son âge et de ses capacités. Le principe de « **ne créer aucun préjudice** » doit prévaloir.
- Pour les patients présentant un risque élevé de détérioration, l'isolement/le traitement à l'hôpital reste préférable.
- Les efforts doivent viser à **garder l'enfant et le tuteur ensemble** pendant la dispensation des soins cliniques et pendant la mise en œuvre des mesures de prévention et de contrôle des infections, en particulier dans le cas des femmes qui allaitent et de leurs nourrissons.
- Lorsqu'il n'est pas possible de garder un enfant avec son/ses tuteur(s), identifiez **un autre membre de la famille en bonne santé** ou une personne sûre connue de l'enfant comme tuteur (par exemple dans le cadre d'un placement dans la famille élargie).
- En dernier recours seulement, et s'il n'y a pas d'autre solution, placez l'enfant dans **une prise en charge temporaire adéquate. Une prise en charge familiale est préférable à une mise**

	en quarantaine ou à un isolement dans un établissement. Lors du placement de l'enfant, tenez compte de la santé du nouveau tuteur, de sa capacité à fournir une prise en charge et de la distance par rapport au(x) tuteur(s) principal(aux). • Si un enfant doit être isolé, mis en quarantaine ou traité dans un établissement plutôt qu'à la maison, tous les efforts doivent être faits pour permettre au tuteur principal ou à un autre membre adulte de la famille qui est familier avec l'enfant de l'accompagner.
Préparation requise 	Ne s'applique pas à cette séance.
Documents connexes et informations complémentaires 	Ne s'applique pas à cette séance.

Temps	Notes du facilitateur	Notes du producteur	Écran/Ressources
5 min.	Introduction Présentez le but et les objectifs de la séance.		
10 min.	Quarantaine et isolement Expliquez que la quarantaine et l'isolement sont des mesures qui limitent les mouvements des personnes pour ralentir la transmission d'une maladie infectieuse. Demandez : Quelle est la différence		Diapositive 6 du PPT

entre la quarantaine et l'isolement ?

Prenez une ou deux suggestions des participants, puis confirmez à l'aide des diapositives : La quarantaine est la séparation des personnes qui ne sont pas malades mais qui peuvent avoir été exposées à une maladie infectieuse, pour faire le suivi de leurs symptômes et favoriser la détection précoce des cas.

L'isolement est la séparation des personnes malades ou infectées pour éviter la propagation d'une maladie infectieuse.

Demandez aux participants quelles sont les mesures de quarantaine qu'ils connaissent et vérifiez s'ils peuvent expliquer le type de quarantaine mis en place. Complétez ensuite leurs connaissances avec les informations suivantes :

- La quarantaine ou l'isolement à domicile, où la personne reste chez elle et n'interagit pas avec les autres membres du ménage qui ne sont pas en quarantaine ou en isolement ;
- La quarantaine ou l'isolement en établissement, où la personne reste à l'extérieur de son domicile dans un établissement spécialisé. Ces établissements sont généralement gérés par les autorités sanitaires ou les organismes gouvernementaux. Les familles ou les membres d'un groupe peuvent être mis en quarantaine ou isolés ensemble.
- La quarantaine et les restrictions de mouvement au

Diapositive 7 du PPT

Diapositive 8 du PPT

niveau communautaire, où les mouvements des personnes au sein d'une communauté, d'une ville ou d'une autre unité administrative sont restreints.

- Quarantaine au niveau d'une zone ou d'une région, où les déplacements entre les zones (villes, états ou pays) sont interdits, parfois sans préavis.

Prévenir la séparation des familles

Dites : Les mesures de santé publique telles que l'isolement et la quarantaine, ainsi que les traitements médicaux, peuvent entraîner la séparation des familles lorsque le tuteur ou l'enfant est placé dans un établissement tandis que l'autre reste à la maison ; ou lorsqu'ils sont placés en dehors de la maison dans des établissements différents ; ou lorsque des mesures, telles que des restrictions de voyage (transfrontalières ou à l'intérieur d'un pays) sont imposées et que les membres de la famille ne peuvent pas se réunir tant que les restrictions ne sont pas levées.

La séparation des familles augmente les risques de protection de l'enfance :

La séparation liée aux mesures d'isolement, de quarantaine et de traitement appliquées aux enfants et/ou aux tuteurs peut entraîner **des risques accrus pour la protection de l'enfance**. Cela inclut les risques de violence, d'exploitation sexuelle ou autre, d'abus et de négligence.

Il existe également un risque de séparation familiale prolongée ou

permanente si les tuteurs sont placés dans des établissements différents de ceux où se trouvent leurs enfants, ou si les enfants sont déplacés d'un établissement à l'autre ou d'un hôpital à l'autre sans documentation appropriée ni communication régulière.

Les risques sont plus élevés pour les jeunes enfants, ainsi que pour les enfants ayant des besoins particuliers.

Mesures visant à éviter la séparation des familles

Montrez les diapositives et présentez les messages clés suivants :

Pour décider où les enfants et les tuteurs doivent être mis en quarantaine ou isolés, il faut procéder comme suit :

- Envisager **systématiquement l'isolement et la quarantaine à domicile en premier lieu** pour les enfants et les tuteurs plutôt que dans des établissements, en particulier pour tous les cas de COVID légère à modérée qui ne nécessitent pas de traitement en établissement.
- Une décision de mise en quarantaine ou d'isolement d'un enfant ou d'un tuteur doivent toujours avoir pour considération première **l'intérêt supérieur de l'enfant**. Cette décision devrait être basée sur un certain nombre de facteurs, notamment des facteurs

	médicaux, familiaux et psychosociaux tels que la présence de personnes vulnérables dans le ménage, et les conditions générales à la maison. • Lors de la détermination de l'intérêt supérieur de l'enfant, il convient de tenir compte de l'opinion de l'enfant, en fonction de son âge et de ses capacités. Le principe de « ne créer aucun préjudice » doit prévaloir. Pour les patients présentant un risque élevé de détérioration, l'isolement/le traitement à l'hôpital reste l'option privilégiée. • Les enfants et les tuteurs doivent être admis ensemble, si possible. • Lorsqu'une mise en quarantaine ou un isolement dans un établissement est nécessaire, les efforts doivent viser à garder l'enfant et le tuteur ensemble tout en suivant les soins cliniques et les mesures de prévention et de contrôle de l'infection. Cela est particulièrement vrai pour les femmes qui allaitent et leurs nourrissons. La prise en charge familiale doit être préférée à la prise en charge en établissement. • Lorsqu'il n'est pas possible de garder un enfant avec son/ses tuteur(s), la prise en charge familiale est préférable à la prise en charge en établissement : Dans ce cas		PPT Diapositive 11 du PPT
--	---	--	---

	identifiez un autre membre de la famille en bonne santé ou une personne sûre connue de l'enfant comme tuteur (par exemple dans le cadre d'un placement dans la famille élargie). • En dernier recours seulement, et lorsqu'il n'y a pas d'autre solution, placez l'enfant dans une prise en charge temporaire adéquate. • Une prise en charge familiale est préférable à une mise en quarantaine ou à un isolement dans un établissement. Tenez compte de la santé du nouveau tuteur, de sa capacité à fournir une prise en charge et de la distance par rapport au domicile de l'enfant et de son tuteur principal/ses tuteurs principaux.		
40 min.	Bonnes pratiques des acteurs de la santé Répartissez les participants en groupes de 3-4 personnes chacun, puis demandez-leur de diviser le tableau de conférence fourni en deux colonnes. Donnez aux participants les instructions suivantes : En vous basant sur ce que nous avons couvert jusqu'à présent, répondez à la question dans la colonne 1 : 1. Quelles mesures devraient être prises par les acteurs de la santé pour éviter la séparation des familles en raison de la quarantaine, de l'isolement ou du traitement ?	Préparez des salles de petits groupes pour 3-4 participants chacune. Partagez un lien vers un tableau blanc virtuel ou un ou plusieurs documents en ligne partagés avec lesquels les participants peuvent travailler. Copiez et collez les questions dans le chat.	Diapositive 12 du PPT

	Dans la colonne 2, répondez à la question suivante : 2. Quelles sont les considérations clés pour déterminer le lieu de quarantaine/isolement d'un enfant ou d'un tuteur ? Demandez à chaque groupe de discuter et de consigner ses idées sur le tableau de conférence, dans les deux colonnes. Accordez-leur 20 minutes pour cet exercice. Demandez à chaque groupe de présenter leurs idées en plénière. Complétez avec les informations des Points clés de l'apprentissage en vous assurant que tous les points sont couverts.	Lancez les salles de petits groupes et comptez 20 minutes. Fermez les salles de petits groupes.	
5 min.	Synthèse et clôture Expliquez que des mesures doivent toujours être prises pour éviter la séparation des familles. Dans les circonstances où la séparation familiale est inévitable, les acteurs de la santé doivent prendre toutes les mesures possibles pour préserver l'unité familiale. Dites : Nous examinerons les mesures clés à prendre par les acteurs de la santé afin de préserver l'unité familiale lors des prochaines séances.		



Préserver l'unité familiale lorsqu'un enfant ou un tuteur est admis dans un établissement

PLAN DE SÉANCE :

Durée de la séance 	95 minutes.
But & résultats d'apprentissage 	But de la séance : Examiner les bonnes pratiques pour préserver l'unité familiale et donner la priorité à l'intérêt supérieur de l'enfant lors de l'admission des enfants dans les établissements de santé pendant la COVID-19 et d'autres IDO. À la fin de la séance, les participants seront en mesure de : • Décrire le caractère essentiel de la prévention de la séparation des familles pour des raisons de quarantaine, d'isolement ou de traitement. • Énumérer les actions clés pour préserver l'unité familiale lorsqu'un enfant doit être placé seul. • Suggérer des actions clés pour améliorer la pratique actuelle en se basant sur les bonnes pratiques.
Points clés de l'apprentissage 	Des mesures doivent toujours être prises pour éviter la séparation et promouvoir l'unité familiale. Recommandations lorsqu'un enfant est admis dans un établissement : • Si un enfant doit être isolé, mis en quarantaine ou traité dans un établissement plutôt qu'à la maison, tout doit être mis en œuvre pour permettre à un tuteur principal ou à un autre adulte de la famille, familier de l'enfant, de l'accompagner. • Lorsque cela n'est pas possible, et qu'un enfant est placé seul, les acteurs de la santé doivent prendre toutes les mesures pour

préserver l'unité familiale :

- À moins qu'il ne s'agisse d'une urgence médicale ou autre, les acteurs de la santé **doivent contacter les acteurs de la protection de l'enfance avant de séparer un enfant** de la famille afin de soutenir et de documenter les dispositions appropriées en matière de prise en charge et de contact pendant la séparation.
 - Documenter les coordonnées de l'enfant et du tuteur, en étiquetant l'enfant et en veillant à ce que les coordonnées soient transférées avec l'enfant si l'enfant est déplacé dans un nouvel endroit.
 - **Faciliter les contacts réguliers et fréquents** entre l'enfant et la famille. Établir des procédures, notamment des options sûres pour les visites et des appels téléphoniques et des vidéo gratuits, des échanges de courrier électronique ou/et postal. La réunification doit se faire le plus rapidement possible.
 - Veiller à ce que la famille de l'enfant reçoive des **mise à jour régulières et fréquentes** sur l'état et la localisation de l'enfant.
 - Lorsque l'enfant doit être transféré seul dans un établissement et que cet établissement est éloigné du lieu de résidence des familles, **un hébergement temporaire approprié devrait être mis à la disposition des tuteurs.**
- Si un enfant admis dans l'établissement est séparé ou non accompagné, les acteurs de la santé doivent **immédiatement référer l'enfant au point focal de protection de**

l'enfance dans l'établissement pour la documentation et la gestion de cas, y compris la recherche des familles si nécessaire

- Choisir les établissements où les services sont **ouverts aux personnes handicapées** et capables de fournir un ensemble minimum de prise en charge des enfants, y compris un soutien psychosocial, l'accès à l'éducation et à d'autres services, la fourniture de produits alimentaires et non alimentaires, et un soutien stimulant et nourrissant.

Recommandations lorsqu'un tuteur principal est admis dans un établissement

- Si un tuteur malade admis est accompagné d'un enfant, **des informations sur l'enfant et la famille de l'enfant devraient être recueillies** dès l'admission et le personnel de protection de l'enfance devrait être immédiatement affecté au cas.
- En consultation avec le tuteur et l'enfant, les autorités devraient prendre les dispositions nécessaires y compris **le transfert de tout enfant sous la charge d'un adulte de confiance responsable** qui a été identifié par le tuteur. Les détails concernant le transfert d'un enfant, y compris la date, le lieu et la personne à qui le transfert a été effectué (y compris les coordonnées) doivent être documentés.
- Si un adulte est admis seul dans un établissement, **il convient de s'enquérir de la présence d'enfants à la maison** et des dispositions prises pour leur prise en charge. Si les enfants ont été laissés seuls, le personnel de protection de l'enfance doit être immédiatement prévenu et chargé de vérifier l'état des enfants, **de prendre les dispositions nécessaires en matière de prise en**

	charge et de faire un rapport au tuteur. - Les enfants dont les tuteurs suivent un traitement doivent être informés de l'endroit où se trouvent leurs tuteurs et, le cas échéant, de l'état de santé de ces derniers. - L'établissement de santé devrait faciliter des contacts réguliers, fréquents et gratuits entre le tuteur et les enfants, notamment par le biais de visites, des appels téléphoniques, de moyens de contact électroniques ou autres.
Préparation requise 	Notez ici toute action spécifique que le facilitateur doit entreprendre avant le début de la séance - par exemple, préparer des tableaux de conférence ou des tableaux Miro, arranger la salle de formation d'une manière particulière, ou répartir les participants en groupes pour un exercice à venir.
Documents connexes et informations complémentaires 	Pour plus d'informations pour vous aider à animer les discussions et les activités de cette séance, assurez-vous d'avoir lu le document de l'UNICEF Children, Isolation and Quarantine: Preventing Family Separation and Other Child Protection Considerations during the COVID-19 Pandemic.

Temps	Notes du facilitateur	Notes du producteur	Écran/ Ressource
5 min.	Introduction Présentez le but et les objectifs de la séance.		
45 min.	Prise en charge en établissement Dites : Si un enfant doit être isolé, mis en quarantaine ou traité dans un établissement plutôt qu'à la maison, tout doit être fait pour		

permettre à un tuteur principal ou à un autre membre adulte de la famille qui est familier avec l'enfant de **l'accompagner**.

Préserver l'unité familiale lorsqu'un enfant doit être admis seul.

Dites : S'il n'est pas possible pour un tuteur d'être admis avec un enfant, les acteurs de la santé doivent faire ce qu'ils peuvent pour préserver l'unité familiale. Notre première activité portera sur ce point.

Meilleures pratiques des acteurs de la santé lorsqu'un enfant est admis dans un établissement de santé

Divisez les participants en petits groupes (3-4 personnes), et demandez-leur de dessiner un acteur de santé sur un nouveau tableau de conférence. Expliquez qu'un enfant est admis en isolement, en quarantaine ou pour un traitement et demandez-leur :

- Que peut faire l'acteur de santé pour éviter la séparation familiale dans cette situation ?
- Dans le cas où un enfant doit être admis seul dans un établissement, que peut faire l'acteur de santé pour s'assurer que l'unité familiale est préservée ?
- Qui devrait-il contacter ? Et quand ?
- Que doit-il documenter ?
- Que doit-il fournir à l'enfant ?

Demandez à chaque groupe de discuter et de dessiner ses idées sur le tableau de conférence, autour de l'agent de santé. Prévoyez 20 minutes pour ce faire.

Affichez les tableaux de conférence et demandez à chaque groupe de présenter les points clés à tour de rôle, en veillant à ce que chaque groupe ajoute aux commentaires précédents plutôt que de les

répéter.

Résumez et complétez les points présentés par les groupes, et ajoutez les informations suivantes :

Prévention de la séparation des familles lorsqu'un enfant doit être admis dans un établissement

Si un enfant **doit** être isolé, mis en quarantaine ou traité dans un établissement plutôt qu'à la maison, tout doit être fait pour **permettre à un tuteur principal** ou à un autre membre adulte de la famille qui est familier avec l'enfant de **l'accompagner**.

Mesures visant à préserver l'unité familiale lorsqu'un enfant doit être admis seul :

S'il n'est pas possible qu'un tuteur soit admis avec un enfant et que celui-ci est admis seul, les acteurs de la santé doivent prendre toutes les mesures pour préserver l'unité familiale :

Cela comprend les mesures suivantes :

- À moins qu'il ne s'agisse d'une urgence médicale ou autre, les acteurs de la santé **doivent contacter les acteurs de la protection de l'enfance avant de séparer un enfant** de la famille afin de soutenir et de documenter les dispositions appropriées en matière de prise en charge et de contact pendant la séparation.
- Documenter les coordonnées de l'enfant et du tuteur, en étiquetant l'enfant et en veillant à ce que les coordonnées soient transférées avec l'enfant s'il est déplacé vers un nouvel endroit.
- **Faciliter des contacts réguliers et fréquents** entre l'enfant et la famille. Établir des procédures, notamment

des options sûres pour les visites et des appels téléphoniques et vidéo gratuits, des échanges de courrier électronique ou/et postal. La réunification doit se faire le plus rapidement possible.

- Veiller à ce que la famille de l'enfant reçoive des **prises à jour régulières et fréquentes** sur l'état et la localisation de l'enfant.
- Lorsque l'enfant doit être transféré seul dans un établissement et que cet établissement est éloigné du lieu de résidence des familles, **un hébergement temporaire approprié devrait être mis à la disposition des tuteurs.**
- Si un enfant admis dans l'établissement est séparé ou non accompagné (REMARQUE - vérifiez ici que les participants savent ce que cela signifie, et sinon donnez les définitions), les acteurs de la santé doivent **immédiatement référer l'enfant au point focal de protection de l'enfance** dans l'établissement pour la documentation et la gestion de cas, y compris la recherche des familles en cas de nécessité.

N'oubliez pas de :

- Choisir les établissements où les services sont **ouverts aux personnes handicapées** et capables de fournir un ensemble minimum de prise en charge des enfants, y compris un soutien psychosocial, l'accès à l'éducation et à d'autres services, la fourniture de produits alimentaires et non alimentaires, et un soutien stimulant et nourrissant.

10
min.

Recommandations lorsqu'un tuteur principal est admis dans un établissement

Dites : Si un tuteur malade admis est accompagné d'un enfant, les acteurs de la santé doivent :

- **Recueillir des informations** sur l'enfant et sa famille et affecter immédiatement un personnel de protection de l'enfance au dossier.
- En consultation avec le tuteur et l'enfant, les autorités devraient prendre les dispositions nécessaires pour **identifier et transférer tout enfant sous la charge d'un adulte de confiance responsable** qui a été identifié par le tuteur. Les détails concernant le transfert d'un enfant, y compris la date, le lieu et la personne à qui le transfert a été effectué (y compris les coordonnées) doivent être documentés.

Si un adulte est admis seul dans un établissement, les acteurs de la santé doivent :

- **S'enquérir de la présence d'enfants à la maison.** S'il y a des enfants à la maison, les acteurs de la santé doivent s'enquérir de l'endroit où ils se trouvent et des dispositions prises en matière de prise en charge. Si les enfants sont seuls, le personnel de protection de l'enfance doit être immédiatement prévenu et chargé de vérifier l'état des enfants, de **prendre les dispositions nécessaires en matière de prise en charge** et de faire un rapport au tuteur.
- Informer les enfants dont les tuteurs suivent un traitement de l'endroit où se trouvent leurs tuteurs et, le cas échéant, de l'état de santé de ces derniers.

Diapositive
14 du PPT

	• Faciliter des contacts réguliers, fréquents et gratuits entre le tuteur et les enfants, notamment par le biais de visites, des appels téléphonique, emails, de moyens électroniques ou autres.		
30 min.	Application au contexte Répartissez les participants en groupes de 3-4 personnes. Demandez-leur ensuite de discuter de deux questions : • Quelles sont les mesures mises en place dans leur propre établissement pour éviter la séparation des familles et promouvoir l'unité familiale ? • Que reste-t-il à faire ? Accordez 15 minutes pour la discussion En plénière, demandez les contributions des différents groupes. Si les participants viennent tous du même établissement : créez une liste d'actions recommandées. Si les participants viennent de différents établissements, demandez-leur d'écouter les recommandations qu'ils pourraient prendre et appliquer dans leur propre établissement. Notez que les partenaires de santé peuvent accéder à la fiche de conseils et à la note d'orientation technique pour un rappel des meilleures pratiques.	Préparez des salles de petits groupes. Collez les questions dans la fonction chat. Fermez les salles de petits groupes.	
5 min.	Synthèse et clôture Demandez aux participants s'ils ont des questions, puis concluez la séance. Notez que les actions préparatoires seront abordées lors de la prochaine séance.		



SOP et autres actions préparatoires pour la prise en charge et la protection des enfants dans les établissements de santé

PLAN DE SÉANCE :

Durée de la séance 	45 minutes.
But & résultats d'apprentissage 	But de la séance : Envisager des actions préparatoires pour les établissements de santé afin de préserver l'unité familiale en évitant la séparation des familles suite à l'isolement, la quarantaine ou l'admission dans des établissements de traitement pendant la COVID-19 ou d'autres IDO. À la fin de la séance, les participants seront en mesure de : • Dresser la liste des actions préparatoires clés pour les établissements de santé afin de préserver l'unité familiale et d'éviter la séparation des familles en raison de la quarantaine, de l'isolement et du traitement dans la COVID-19 et d'autres IDO • Dresser la liste du contenu des SOP pour la prise en charge et la protection des enfants dans chaque installation d'isolement, de quarantaine ou de traitement • Se rappeler où trouver des conseils et des orientations techniques sur l'intégration des principes de protection de l'enfance pendant la COVID-19 et d'autres IDO.

Points clés de l'apprentissage



Actions préparatoires pour éviter la séparation des familles à la suite d'un isolement, d'une mise en quarantaine ou d'une admission dans un établissement de traitement et pour préserver l'unité familiale :

- Désigner un point focal dans chaque établissement pour les questions de protection de l'enfance. Le point focal désigné doit être formé et assurer la liaison avec les autres personnels.
- Établir des Procédures opérationnelles standardisées (SOP) pour la prise en charge et la protection des enfants dans chaque établissement d'isolement, de quarantaine ou de traitement.
- Les Procédures opérationnelles standardisées (SOP) doivent inclure : (1) les rôles et les responsabilités ; (2) les voies de référencement entre les acteurs de la santé et de la protection de l'enfance ; (3) le paquet minimum de prise en charge des enfants, y compris le soutien psychosocial, l'éducation et d'autres services, et la fourniture de produits alimentaires et non alimentaires ; (4) les mesures de sauvegarde de l'enfant ; (5) les dispositions de prise en charge adaptées à l'âge et au genre.
- Former tout le personnel de santé qui est en contact avec des enfants au contenu des Procédures opérationnelles standardisées (SOP) et informez-le sur ses obligations dans le cadre des mesures de protection de l'enfance établies, y compris l'obligation de signaler tout manquement.
- Former et aider le personnel de santé à fournir une prise en charge appropriée à tout enfant traité dans l'établissement de santé ou accompagnant son tuteur.
- Développer et diffuser largement les voies de référencement — y compris pour la gestion de cas de protection de l'enfance et la recherche des familles et leur

	réunification — en garantissant des points d'entrée sécurisés et accessibles. Établir des Procédures opérationnelles standardisées (SOP) pour l'enregistrement et les systèmes de collecte de données confidentielles pour les cas où des enfants ou des tuteurs sont admis ou quittent l'hôpital. Les données doivent inclure les coordonnées complètes des personnes à contacter. Il devrait également y avoir des protocoles de protection et de partage des données approuvés par les acteurs concernés.
Préparation requise 	Notez ici toute action spécifique que le facilitateur doit entreprendre avant le début de la séance, par exemple, préparer des tableaux de conférence ou des tableaux Miro, arranger la salle de formation d'une manière particulière, ou répartir les participants en groupes pour un exercice à venir.
Documents connexes et informations complémentaires 	Ne s'applique pas à cette séance.

Temps	Notes du facilitateur	Notes du producteur	Écran/ Ressource
5 min.	Introduction Présentez le but et les objectifs de la séance.		
10 min.	Actions préparatoires Dites : Les établissements de santé doivent s'assurer de la mise en place d'une série d'actions préparatoires clés pour		Diapositive 15 du PPT

préserver l'unité familiale en évitant la séparation des familles en raison de l'isolement, de la quarantaine ou de l'admission dans des établissements de traitement.

Demandez : Pouvez-vous penser à des exemples d'actions préparatoires ?

Prenez quelques suggestions, puis assurez-vous que les points suivants sont couverts :

- Désigner un **point focal dans chaque établissement pour les questions de protection de l'enfance**. Le point focal désigné doit être formé et assuré la liaison avec les autres personnels.
- Établir des **Procédures opérationnelles standardisées (SOP)** pour la prise en charge et la protection des enfants dans chaque établissement d'isolement, de quarantaine ou de traitement.
- Les Procédures opérationnelles standardisées (SOP) doivent inclure : (1) les rôles et les responsabilités ; (2) les **voies de référencement** entre les acteurs de la santé et de la protection de l'enfance ; (3) le **paquet minimum de prise en charge** des enfants, y compris le soutien psychosocial, l'éducation et la fourniture de produits alimentaires et non alimentaires ; (4) les mesures

	de sauvegarde de l'enfant ; (5) les dispositions de prise en charge adaptées à l'âge et au genre. • Former tout le personnel de santé qui est en contact avec des enfants au contenu des procédures opérationnelles standardisées et à ses obligations dans le cadre des mesures de protection de l'enfance établies, y compris l'obligation de signaler tout manquement. • Former et aider le personnel de santé à fournir une prise en charge appropriée à tout enfant traité dans l'établissement de santé ou accompagnant son tuteur. • Développer et diffuser largement les voies de référencement — y compris pour la gestion de cas de protection de l'enfance et la recherche des familles et leur réunification — en garantissant des points d'entrée sécurisés et accessibles. • Établir des Procédures opérationnelles standardisées (SOP) pour les systèmes d'enregistrement et de collecte de données confidentielles lors de l'admission ou de la sortie d'enfants ou des tuteurs, y compris des coordonnées complètes. Inclure des protocoles de protection et de partage des données approuvés par les acteurs concernés.	
--	---	--

5 min.

Application au contexte

Répartissez les participants en groupes de 3-4 personnes. Donnez à chaque participant une copie de la fiche de conseils, et référez-les à la section sur les mesures préparatoires. Demandez ensuite aux participants de discuter des points suivants :

Des mesures préparatoires couvertes dans le document concernant la prise en charge et la protection des enfants dans les établissements de santé pendant COVID-19 ou d'autres IDO :

- Qu'est-ce qui est déjà en place dans votre propre établissement ?
- Que reste-t-il à mettre en place/à faire ?

Si les participants ne savent pas, ils peuvent discuter de la manière de découvrir ce qui est en place.

Demandez aux participants d'ajouter des notes sur les documents concernant les actions de préparation qui doivent encore être mises en place.

Prévoyez 15 minutes pour la discussion

En plénière, demandez un feedback sur ce que les groupes ont identifié comme devant encore être mis en place dans leur contexte ou comme actions nécessaires à la préparation.

Préparez des salles de petits groupes de 3-4 participants.

Collez les questions dans le chat.

Fermez les salles de petits groupes.

Fiche de conseils sur le maintien de l'unité familiale

Ajoutez les éléments identifiés à la liste de la séance précédente.

Notez que les partenaires de santé peuvent accéder à la [fiche de conseils](#) et à la [note d'orientation technique](#) pour un rappel des meilleures pratiques.

Répondez aux éventuelles questions des participants et clôturez la séance.



Processus de référencement sécurisé

PLAN DE SÉANCE

Durée de la séance 	70 minutes.
But & résultats d'apprentissage 	But de la séance : Examiner comment identifier et référer en toute sécurité les enfants à risque. À la fin de la séance, les participants seront en mesure de : • Se rappeler des critères de vulnérabilité pour identifier et référer les enfants à risque • Se rappeler des processus de référencement sécurisés pour les enfants identifiés comme étant à risque conformément aux critères de vulnérabilité établis.
Points clés de l'apprentissage 	• Les critères de vulnérabilité à l'origine d'un référencement varient d'un contexte à l'autre (Remarque : Adaptez ce point clé de l'apprentissage pour qu'il corresponde à la voie de référencement dans votre contexte). • Le référencement est le processus qui consiste à diriger une personne vers un prestataire de services secondaire parce que cette personne a besoin d'une aide qui dépasse l'expertise ou le champ d'action du prestataire de services qui a procédé au référencement. (Il peut également avoir lieu pour éviter une duplication des services lorsqu'il existe une division géographique convenue des services). • Les référencements sécurisés sont essentiels pour les enfants qui ont besoin de protection, afin de garantir avant tout qu'ils sont en sécurité. Ils sont également essentiels pour les enfants qui ont besoin d'autres services de soutien. • La confidentialité et la protection des données pendant les référencements garantissent que leurs données sont sécurisées et que seules les

	personnes formées qui fournissent les services pertinents y ont accès. Le processus de référencement comprend les étapes suivantes : Identifier la vulnérabilité ; identifier le service/agence qui peut répondre à ce besoin selon la voie de référencement établie ; contacter le service/agence pour confirmer l'éligibilité ; expliquer la procédure à la personne ; documenter le consentement de la personne ; effectuer le référencement ; suivi du référencement ; protection des données. (Remarque : Adaptez ce point clé de l'apprentissage pour qu'il corresponde à la voie de référencement et à l'état des lieux des services associés dans votre contexte).
Préparation requise 	Préparation requise pour la formation en personne : - Adaptez la séance à votre contexte, en veillant à ce que le processus de référencement correct soit utilisé tout au long de la séance, et que les points clés de l'apprentissage soient alignés sur les spécificités de la manière dont ce processus est réalisé dans votre établissement. - Préparez l'activité de tri : Écrivez ou imprimez chaque étape du processus de référencement dans votre contexte sur une feuille de papier séparée. Créez une copie pour 3-4 participants. Préparation requise pour la formation facilitée à distance : - Adaptez la séance à votre contexte, en veillant à ce que le processus de référencement correct soit utilisé tout au long de la séance, et que les points clés de l'apprentissage soient alignés sur les spécificités de la manière dont ce processus est réalisé dans votre établissement. - Préparez l'activité de tri : Ajoutez chaque étape du processus de

	référencement dans votre contexte sur une feuille de papier ou sur un feuillet Post-it du tableau blanc virtuel. Créez une copie par 3-4 participants.
Documents connexes et informations complémentaires 	Ceci sera spécifique à votre contexte, mais devrait inclure des détails sur le processus de référencement sécurisé et les contacts connexes. Il peut être utile de créer un court document sur ces points que les participants pourront emporter après la séance.

Temps	Notes du facilitateur	Notes du producteur	Écran/Ressource
5 min.	Introduction Présentez le but et les objectifs de la séance.		
30 min.	Décider quand faire des référencements Répartissez les participants en petits groupes (4-5 chacun), et demandez aux groupes de discuter des questions suivantes : • Avant l'épidémie de COVID-19, quels enfants/tuteurs référenceriez-vous normalement pour des services supplémentaires ? • Y a-t-il d'autres catégories d'enfants que vous envisageriez de référer avec la crise COVID-19 en cours ou d'autres IDO ? Accordez 10 minutes pour la discussion. Demandez ensuite à un groupe de présenter les points clés de	Préparez des salles de petits groupes de 4-5 participants. Collez les questions dans la fonction chat. Fermez les salles de petits groupes.	

	sa discussion sur la première question et à un autre groupe de présenter les points clés de sa discussion sur la deuxième question. Invitez tous les autres groupes à contribuer avec d'autres suggestions issues de leurs propres discussions. Ajoutez des informations sur la voie de référencement dans votre contexte.		
10 min.	Référer les personnes en toute sécurité Demandez : Qu'entendons-nous par référencement ? Prenez quelques suggestions, puis expliquez qu'un référencement est le processus qui consiste à diriger une personne vers un prestataire de services secondaire parce que cette personne a besoin d'une aide qui dépasse l'expertise ou le champ d'action du prestataire de services qui a procédé au référencement. (Il peut également avoir lieu pour éviter la duplication des services lorsqu'il existe une division géographique convenue des services). Exercice de tri Expliquez que nous allons maintenant réfléchir à la manière de procéder à un référencement sécurisé. Répartissez les participants en groupes de 3-4 personnes et donnez à chaque groupe un jeu de cartes, chacune indiquant une		

	étape particulière du processus (voir « Préparation requise » ci-dessus). Expliquez-leur qu'ils doivent organiser les étapes dans l'ordre dans lequel ils les réaliseraient, s'ils effectuaient un référencement. Notez qu'ils ont un peu moins de 10 minutes pour le faire. Circulez entre les groupes pour les aider si nécessaire.	Préparez des salles de petits groupes de 3-4 participants. Partagez le lien vers le tableau blanc virtuel, en veillant à ce que chaque groupe sache sur quelle section ou page il doit travailler afin d'éviter les doublons.	
20 min.	Discussion Facilitez la discussion pour s'assurer que l'ordre correct des étapes a été compris. Demandez : Qu'est-ce qui doit être pris en compte au cours des différentes étapes du processus ? Soulignez l'importance de la confidentialité et de la protection des données, et donnez les points clés spécifiquement liés à la protection de l'enfance. Dites : Il est important que le processus de référence soit expliqué à l'enfant et au tuteur, et que l'opinion de l'enfant soit prise en compte dans la mesure du possible. Le consentement doit être recherché de manière appropriée, compte tenu de l'âge et des capacités de l'enfant et de la présence ou de l'absence d'un tuteur qui lui apporte son soutien.		

5 min.	Synthèse Récapitulez les points clés de l'apprentissage et soulignez où et pour qui les référencements doivent être faits dans votre contexte. Concluez la séance.		
--------	--	--	--



Remise à niveau sur les premiers secours psychologiques

PLAN DE SÉANCE

Durée de la séance 	55 minutes.
But & résultats d'apprentissage 	Rafraîchir les connaissances des participants sur les premiers secours psychologiques (PFA) À la fin de la séance, les participants seront en mesure de : • Se rappeler ce que comprennent les premiers secours psychologiques • Se rappeler des principes d'action des premiers secours psychologiques. REMARQUE : Ne pas inclure cette séance si les participants ont déjà reçu la formation complète aux premiers secours psychologiques.
Points clés de l'apprentissage 	• Les premiers secours psychologiques comprennent : donner une prise en charge pratique et un soutien qui ne soit pas intrusif ; évaluer les besoins et les préoccupations ; aider les personnes à accéder aux besoins de base (par exemple, nourriture et eau, informations) ; réconforter les personnes et les aider à se sentir calmes ; aider les personnes à obtenir des informations, des services et des aides sociales ; protéger les personnes de tout autre préjudice. • Les premiers secours psychologiques font appel à des facteurs qui semblent être les plus utiles au rétablissement des personnes à long terme. Ces facteurs comprennent : se sentir en sécurité, connecté aux autres, calme et plein d'espoir ; avoir accès à un soutien social, physique et émotionnel ; se sentir capable de

s'aider soi-même, en tant qu'individu et en tant que communauté.

- Les premiers secours psychologiques ne sont pas : quelque chose que seuls les professionnels peuvent donner ; un conseil professionnel ; une intervention clinique ou psychiatrique, bien qu'elle puisse faire partie de la prise en charge clinique de qualité ; un débriefing psychologique ; demander à quelqu'un d'analyser ce qui lui est arrivé ou de remettre en ordre le temps et les événements ; presser les gens de vous raconter leur histoire ; demander aux gens des détails sur ce qu'ils ressentent ou ce qui s'est passé.
- Il existe trois grands principes d'action à respecter lors de l'octroi des premiers secours psychologiques aux enfants et aux adultes. Il s'agit de RECHERCHER, ÉCOUTER et RELIER.
- Le principe d'action RECHERCHER comporte composantes principales. Elles consistent à (1) vérifier la sécurité, (2) rechercher les enfants ayant des besoins de base évidents et (3) rechercher les enfants, les parents ou les autres tuteurs qui montrent des signes sérieux de détresse.
- Le principe d'action ÉCOUTER comporte deux composantes principales : Elles consistent à (1) approcher les enfants, les parents ou les autres tuteurs qui peuvent avoir besoin de votre soutien, et à leur demander quels sont leurs besoins et leurs préoccupations ; et à (2) écouter les enfants, les parents ou les autres tuteurs, et les aider à se calmer en restant près d'eux (dans la mesure du possible pendant une IDO) et en les écoutant s'ils veulent parler de ce qui s'est passé (mais sans les forcer à parler s'ils ne le veulent pas).
- Le principe d'action RELIER a trois composantes principales : Elles consistent à (1) aider les enfants et les familles à identifier leurs besoins, (2) leur fournir des informations et (3)

	les relier (ou les référer) à des services pour répondre aux besoins identifiés.
Préparation requise 	Pour les séances en personne : • Imprimez et découpez les énoncés de premiers secours psychologiques
Documents connexes et informations complémentaires 	Texte de l'étude de cas : <i>Après avoir franchi la frontière d'un nouveau pays, Hana et son jeune frère John ont été séparés lorsqu'ils devaient être admis dans un centre de dépistage et de quarantaine. Ils ont eu quelques minutes pour se dire au revoir avant d'être emmenés dans des chambres. Ils n'avaient pas mangé depuis plus d'un jour et ne savaient pas comment ni quand ils allaient parler à leurs parents ou les revoir. Le médecin chargé du bilan de santé pour l'entrée dans l'établissement a remarqué qu'Hana et John semblaient faibles, fatigués et très perturbés. Elle a demandé à Hana et John si elle pouvait les aider en quoi que ce soit.</i> <i>Comme ils ne répondaient pas, elle leur a offert un verre d'eau et leur a demandé gentiment ce qu'elle pouvait faire pour les aider. Hana a dit au médecin qu'ils avaient été séparés de leurs parents et qu'ils avaient peur. Le médecin a rassuré Hana et John en leur disant que leurs parents n'étaient pas loin et a passé un coup de fil pour leur demander de venir rejoindre leurs enfants pour le processus d'admission. Le médecin a attendu l'arrivée des parents avant de commencer le bilan de santé. Une fois le bilan de santé terminé, le médecin a informé un collègue qu'il fallait fournir un repas à la famille.</i>

Temps	Notes du facilitateur	Notes du producteur	Écran/ Ressources
5 min.	Introduction Présentez le but et les objectifs de la séance.		
20 min.	Premiers secours psychologiques vrai ou faux Dites : Vous avez déjà reçu une formation		

sur les premiers secours psychologiques. Récapitulons ce qu'ils comprennent et ne comprennent pas.

Organisez les participants en binômes et donnez à chaque binôme un énoncé de la liste ci-dessous.

- Donner une prise en charge pratique et un soutien qui ne soit pas intrusif
- Évaluer les besoins et les préoccupations
- Aider les personnes à satisfaire aux besoins fondamentaux (par exemple, nourriture et eau, informations)
- Réconforter les personnes et les aider à se sentir calmes
- Aider les personnes à obtenir des informations, des services et des aides sociales
- Protéger les personnes contre toute autre préjudice
- Aider les gens à se sentir en sécurité, connecté aux autres, calme et plein d'espoir
- Fournir un accès à un soutien social, physique et émotionnel
- Aider les gens à se sentir capables de s'aider eux-mêmes, en tant qu'individus et en tant que communautés

Expliquez que chaque énoncé porte sur ce que sont les premiers secours psychologiques ou sur les facteurs les plus importants qui les soutiennent. Demandez à chaque paire de proposer un second énoncé sur les premiers secours psychologiques, faux cette fois. Accordez 3 minutes pour cet exercice.

Expliquez que chaque paire va maintenant lire ses deux énoncés et que le reste du groupe doit deviner lequel est vrai et lequel est faux.

Préparez des salles de petits groupes de 2 participants. Envoyez à l'un ou aux deux membres de chaque binôme un énoncé via la fonction chat.

Lancez les salles de petits groupes. (Prévoyez 5 minutes pour cette partie de l'exercice si vous le faites à distance).

	Recueillez les énoncés vrais et affichez-les sur le tableau de conférence, puis utilisez-les ainsi que les points clés de l'apprentissage pour récapituler ce que sont les premiers secours psychologiques et ce qu'ils ne sont pas. Demandez aux participants s'ils ont des questions.	Dressez une liste des énoncés vrais dans le chat ou sur un tableau blanc virtuel	
30 min.	Principes d'action des premiers secours psychologiques Expliquez que nous allons maintenant récapituler les principes d'action des premiers secours psychologiques. Demandez : Quels sont les trois principes d'action des premiers secours psychologiques ? Guidez-les pour qu'ils trouvent la réponse suivante : Rechercher, écouter, relier. Demandez à chaque paire de se joindre à une autre paire pour former des groupes de 4. Distribuez des copies de l'étude de cas et demandez aux participants de la lire et d'identifier les actions spécifiques qui sont prises en vertu de chaque principe. Laissez 15 minutes aux groupes pour discuter. En plénière, abordez chaque principe à tour de rôle, en demandant aux groupes d'identifier les actions associées à chaque principe. Veillez à ce que les actions suivantes soient mentionnées : Rechercher : • Vérifier la sécurité. • Rechercher les enfants dont les besoins fondamentaux sont évidents. • Rechercher les enfants et les parents ou autres tuteurs qui ont	Fusionnez les paires précédentes pour obtenir des salles de petits groupes de 4 personnes. Partagez un lien vers l'étude de cas. Fermez les salles de petits groupes.	Diapositives 16-18 du PPT

des signes de détresse graves.

Écouter :

- Approcher les enfants et les parents ou autres tuteurs qui peuvent avoir besoin de votre soutien et leur demander quels sont leurs besoins et leurs préoccupations.
- Écouter les enfants et les parents ou les tuteurs et les aider à se sentir calmes en restant près d'eux (conformément à ce qui est faisable dans le contexte d'une IDO) et en les écoutant s'ils veulent parler de ce qui s'est passé (en ne faisant pression sur personne pour qu'il parle s'il ne le veut pas).

Relier :

- Aider les enfants et les familles à identifier leurs besoins ;
- Fournir des informations ;
- Relier (ou référer) les intéressés aux services pour répondre aux besoins identifiés.

Rappelez aux participants qu'il est essentiel qu'ils utilisent ces compétences de premiers secours psychologiques lorsqu'ils interagissent avec des enfants ou des tuteurs qui sont bouleversés ou en détresse.

Demandez aux participants s'ils ont des questions, puis concluez la séance.



Évaluation et clôture

PLAN DE SÉANCE :

Durée de la séance 	25 minutes.
But & résultats d'apprentissage 	But de la séance : Recueillir le feedback des participants, récapituler les points clés de l'apprentissage et clôturer le cours. À la fin de la séance, les participants seront en mesure de : • Identifier les enseignements clés du cours.
Points clés de l'apprentissage 	Ne s'applique pas à cette séance, car ils seront identifiés par les participants sur une base individuelle.
Préparation requise 	Pour les séances en personne : • Imprimez une copie du formulaire d'évaluation du cours pour chaque participant Pour les séances facilitées à distance : • Préparez un lien vers le formulaire d'évaluation du cours en ligne

**Documents
connexes et
informations
complémentaires**



Ne s'applique pas à cette séance

Temps	Notes du facilitateur	Notes du producteur	Écran/ Ressource
15 min.	Récapitulation du cours Félicitez les participants d'être parvenus à la dernière séance du cours et présentez brièvement ce qui va se passer au cours de cette séance. Expliquez que cette séance commencera par un récapitulatif de ce qui a été couvert pendant le cours. Donnez à chaque participant une feuille de papier et demandez-leur d'y écrire une question de quiz, basée sur le contenu du cours. Donnez-leur quelques minutes pour le faire, puis demandez-leur de plier leur feuille pour former un avion en papier. Demandez à la moitié des participants de se tenir à une extrémité de la salle de formation, l'autre moitié se tenant à l'autre extrémité. Dites aux participants de lancer leurs avions en papier vers leurs collègues à l'autre bout. Ensuite, chaque participant doit ramasser l'avion qui a atterri le plus	Pour la version à distance de l'exercice de récapitulation : Demandez à chaque participant de réfléchir à une question et de la noter, puis d'aller chercher un objet au hasard dans la pièce où il se trouve. Vous devez également aller chercher un objet. Montrez votre objet et demandez si quelqu'un a un objet similaire au vôtre ou qui y est lié d'une manière ou d'une autre. Si quelqu'un en a un, il doit lire la question du quiz. Celui qui répond correctement lit sa question, et ainsi de suite jusqu'à ce que toutes les questions du quiz	

	près de lui. Les participants doivent ensuite, un par un, lire et répondre à la question écrite sur la feuille qu'ils ont ramassée. Si quelqu'un reste bloqué en essayant de répondre à une question, invitez les autres participants à apporter leur contribution Répétez le processus jusqu'à ce que toutes les questions aient trouvé une réponse	aient été répondues. Essayez de faire en sorte que tous les participants puissent répondre à une question.	
5 min.	Carnets d'apprentissage Demandez aux participants de passer quelques minutes à travailler individuellement et de prendre des notes sur les principaux enseignements du cours, ainsi que sur ce qu'ils feront pour les appliquer lorsqu'ils retourneront au travail.		
5 min.	Récapitulation et clôture Remerciez les participants pour leur feedback et pour leur engagement tout au long des séances. Expliquez que vous allez partager un formulaire d'évaluation qui devra être rempli et renvoyé. Référez-les à tout autre soutien disponible après le cours Mettez en évidence les ressources clés qui pourraient être utiles, notamment la fiche de conseils et la note d'orientation technique.	Partagez le lien vers le formulaire d'évaluation en ligne Partagez des liens vers des contacts ou des ressources dans la fonction chat.	